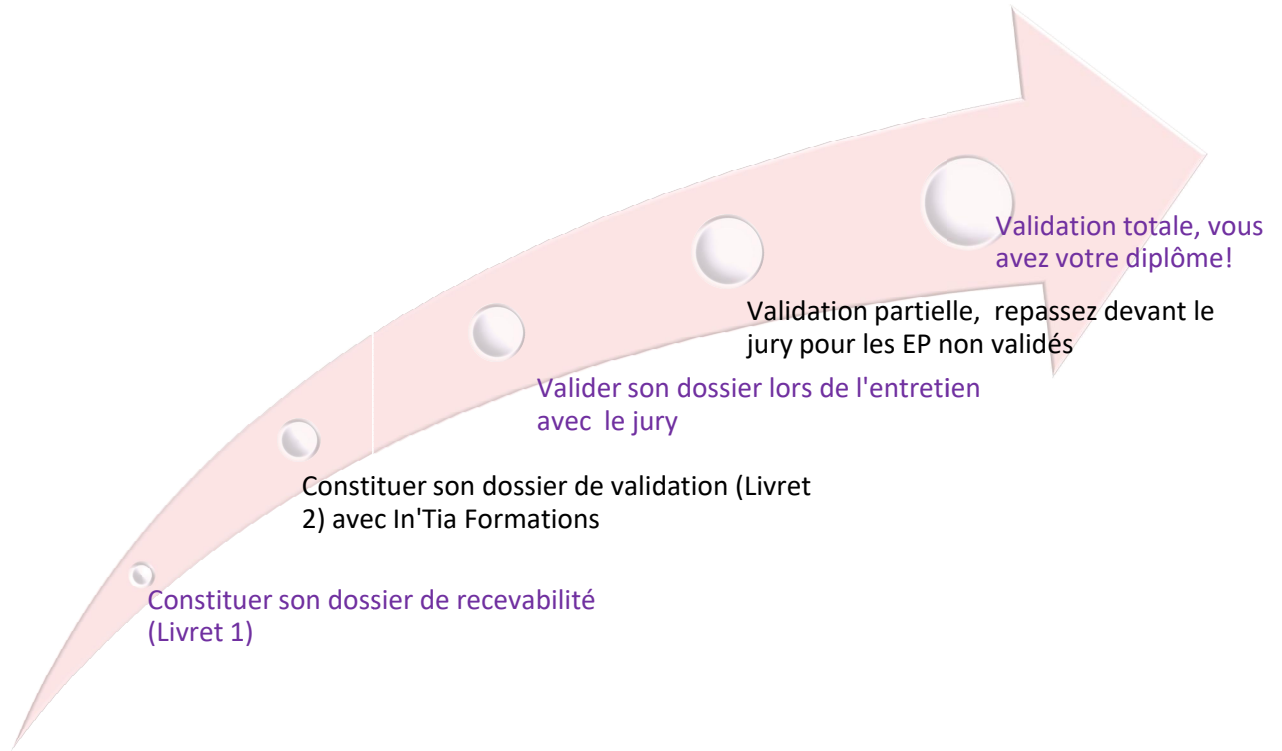


LES ETAPES DE LA VAE



CAP AEPE :

Pour trouver votre DAVA le plus proche, télécharger le cerfa livret 1, et vous inscrire à une session

<https://francevae.fr/>

EJE :

S'inscrire sur ASP, agence des services et des paiements, en ligne, puis télécharger le récépissé ainsi que le livret 1.

<https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/deeje-diplome-detat-deducateur-de-jeunes-enfants>

LE REFERENTIEL DU LIVRET 2 CAP AEPE

EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte,
- Adopter une posture professionnelle adaptée,
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné,
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant,
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif :

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement,
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant,
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant,
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel :

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil,
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant,
- Elaborer les repas.

LE REFERENTIEL DU LIVRET 2 EJE

DOMAINE DE COMPETENCES 1- ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE

Accueil et accompagnement centrés sur le jeune enfant

- 1.1 Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil
- 1.2 Favoriser le développement global de l'enfant
- 1.3 Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant
- 1.4 Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant
- 1.5 Créer les conditions de l'observation de l'enfant et du groupe
- 1.6 Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants
- 1.7 Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux

Accueil et accompagnement de la famille

- 1.8 Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille
- 1.9 Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure
- 1.10 Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents
- 1.11 Reconnaître et faciliter la fonction parentale
- 1.12 Organiser une transmission d'informations pour permettre une continuité des soins au jeune enfant l'institution auprès de l'équipe, auprès des parents
- 1.13 Accueillir les familles au sein de la structure
- 1.14 Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure
- 1.15 Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant
- 1.16 Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel
- 1.17 Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents

Organisation des espaces d'accueil

- 1.18 Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité
- 1.19 Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux

DOMAINE DE COMPETENCES 2 -ACTION EDUCATIVE EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT

- 2.1 Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant
- 2.2 Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte
- 2.3 Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant
- 2.4 Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant
- 2.5 Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe
- 2.6 Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle
- 2.7 Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle

2.8 Evaluer une action éducative

2.9 Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale

DOMAINE DE COMPETENCES 3 -TRAVAIL EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

3.1 Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille

3.2 Organiser et mener des réunions

3.3 Communiquer avec les familles

3.4 Créer des supports de communication adaptés aux destinataires

3.5 Rédiger des écrits professionnels

3.6 S'inscrire dans un travail d'équipe

3.7 Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires

3.8 Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

DOMAINE DE COMPETENCES 4 -DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RESEAUX

4.1 Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles

4.2 S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

4.3 Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique

4.4 Représenter le service, l'établissement, l'institution

4.5 Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales

4.6 Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources

4.7 Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance

4.8 Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil

4.9 Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Une fois votre éligibilité confirmée, nous vous proposons des sessions de regroupement ou individuelles (en présentiel ou à distance) afin de corriger et annoter vos écrits du livret 2.

Une fois votre livret terminé, nous vous proposons une session devant un jury de professionnelles pour vous entraîner avant de passer devant le vrai !